

Edit'Eau

Le mot du président

L'année se termine doucement et les premières tendances s'annoncent meilleures que prévu avec une remontée des ventes de cartes de pêche au global, surtout après les 3 années de baisses consécutives. Il est vrai que nous avons réussi à nous adapter à la pandémie ainsi qu'à une météo moins caniculaire et plus humide, ce qui nous a laissé plus d'eau pour notre loisir.

L'automne sonne aussi la fin de mandat de nos AAPPMA où le renouvellement des Conseils d'Administration est en cours avec le recrutement de nouveaux bénévoles. Ce qui est plus simple à dire qu'à faire ! Croisons les doigts pour que toutes les successions soient assurées car je ne le dirai jamais assez, les AAPPMA sont le bras armé du terrain ! Sans elles plus de pêche de loisir associative !

Je terminerai en remerciant le monde de la pêche qui a dû pendant la pandémie s'adapter et où il a fallu faire des choix en reportant et parfois même en annulant des manifestations qui nous sont chères. Mais je reste confiant dans la solidité du monde de la pêche pour continuer de promouvoir toutes nos missions. Cela reste notre priorité.

Hervé BONZI
Président de la Fédération de pêche de l'Isère



Bilan des animations 2021

La saison 2021 arrive doucement à terme... Pour la Fédération Départementale, il reste encore quelques animations mais le gros de la saison était pendant été ! Nos deux animateurs, Brice et Victor, malgré la pandémie, ont organisé une trentaine d'animations avec des centres de loisir, écoles primaires, mairies, ComCom, etc. ... Ainsi plus de 500 jeunes et adultes ont pu être initiés à la pêche et/ou sensibilisés sur les milieux aquatiques. Cette année c'était l'occasion de proposer gratuitement une programmation d'animation sur différentes techniques ouvertes à tous. 7 animations ont été réalisées au cours de l'année (pêche aux leurres, pêche à la carpe, pêche en famille, etc. ...), le retour est positif pour une première ! D'autres journées seront mises en place l'année prochaine.



©FDAAPPMA 38

Quoi de neuf dans ma fédé

Élections des structures associatives de pêche



En tant que pêcheur de loisir, vous êtes adhérent(e) d'une structure associative de pêche. A ce titre, vous avez l'opportunité de contribuer à la gestion, au développement et à l'animation de votre loisir, en tant qu'élu(e) ou au sein de l'équipe dirigeante de votre association de pêche.

Les mandats des élu(e)s des structures associatives de pêche seront renouvelés à partir de la rentrée 2021. Aussi, chaque structure associative de pêche - de l'AAPPMA à la FNPF - est amenée à renouveler les membres du conseil d'administration et du bureau pour les 5 prochaines années.

8 bonnes raisons de s'investir dans une structure associative de pêche

- En devenant élu(e)...
- ... **j'assure** le bon fonctionnement de nos instances et la pérennité de notre loisir ;
 - ... **je contribue** aux prises de décisions, à la gestion et au fonctionnement de mon association de pêche ;
 - ... **je construis** une image de la pêche qui ressemble aux adhérents de mon association ;
 - ... **je représente** les intérêts des pêcheurs et leur patrimoine halieutique ;
 - ... **je défends** le développement de la pêche et la protection du milieu aquatique de mon territoire ;
 - ... **j'assume** des responsabilités importantes et porte un projet associatif ;
 - ... **je rejoins** une communauté de passionnés dans un esprit de convivialité ;
 - ... **j'ai la possibilité** d'intégrer les instances départementale, régionale voire nationale de la pêche de loisir

Comment candidater ?

Pour rejoindre l'équipe dirigeante d'une association de pêche, il suffit de présenter sa candidature lors d'une assemblée électorale à laquelle sont convoqués tous les adhérents, mais vous pouvez d'ores et déjà transmettre votre candidature à votre AAPPMA.

Le renouvellement des mandats pour les 5 prochaines années (2022-2026), aura lieu :

- Entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2021 au sein des AAPPMA ;
- Du 1^{er} janvier au 31 mars 2022 au sein des Fédérations départementales de pêche ;
- Et au plus tard le 30 septembre 2022 pour la Fédération nationale

1 seule condition : détenir une carte de pêche depuis deux années consécutives dans la même AAPPMA.
Vous ne souhaitez pas vous engager ? Participez quand même aux élections pour choisir votre représentant !



La fédération de pêche vous informe

Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de l'Isère 2021



Le 25 septembre dernier a eu lieu l'Assemblée Générale 2021 de la Fédération à Pont de Claix.

En raison de la pandémie, comme l'année précédente, cette assemblée qui a normalement lieu au printemps a été reportée à l'automne. Ce fut l'occasion de réunir également la réunion des Présidents ainsi que l'Assemblée Générale extraordinaire relative à l'adoption des nouveaux statuts de la Fédération.

Un hommage a été rendu en début de réunion à Marguerite CAPRON, administratrice fédérale et ex-présidente de l'AAPPMA de Voiron, décédée récemment des suites d'une longue maladie. Cette AG a permis aux représentants des AAPPMA du département d'échanger sur l'année écoulée, sur les ventes des cartes, les préoccupations et projets en cours de la Fédération. Les techniciens ont entre autres pu présenter l'avancée du PDPG, l'étude sur le marquage d'alevins à l'Alizarine, du travail sur la cartographie des AAPPMA et de Géopêche.

La matinée de travail s'est achevée autour d'un bon repas.



Marguerite Capron au deuxième rang, (3^{ème} en partant de la gauche).

Un dimanche en nature

Le Dimanche 5 Septembre a eu lieu une nouvelle édition du salon des usagers de la nature « un dimanche en nature » dans le Parc naturel de Chambaran.

Aux côtés des chasseurs, cueilleurs, randonneurs, agriculteurs, forestiers mais aussi des familles... La fédération de pêche de l'Isère a animé un stand afin de divertir les plus jeunes avec son simulateur



©FDAAPPMA 38

de pêche et informer les plus grands, le tout dans une ambiance conviviale !

Ainsi, les quelques 3000 visiteurs du salon ont pu faire un passage au stand de la Fédération de Pêche pour s'essayer sur le simulateur ou discuter avec les élus et salariés de la Fédération. Nous remercions la Fédération de Chasse de l'Isère pour cette belle journée !

Dérasement du seuil des Rez sur la Drevenne

Au titre de la restauration de la continuité écologique, et pour faire suite à l'étude hydromorphologique globale sur la Drevenne, la Fédération de Pêche de l'Isère s'est portée maître d'ouvrage pour le dérasement du seuil des Rez sur les communes de Rovon et de Saint-Gervais.

Le seuil des Rez, ouvrage béton d'une hauteur d'environ 2 mètres qui est inscrit dans le référentiel des obstacles, est situé sur la Drevenne affluent rive gauche de l'Isère dans la vallée du Sud Grésivaudan (classée en liste 2).

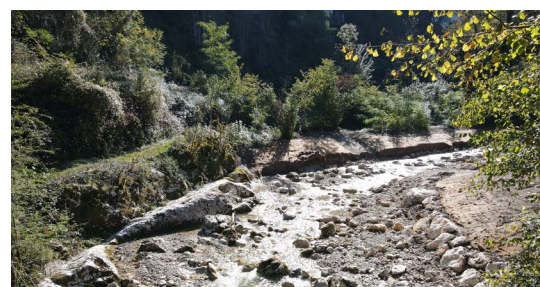
Les travaux qui avaient pour objectifs de restaurer la continuité sédimentaire et piscicole se sont déroulés fin août 2021, avec l'aide financière principale de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse.

C'est l'entreprise Mandier, ent locale qui a réalisé les travaux, le maître d'œuvre est la structure Eau et Territoires.



seuil des Rez sur la Drevenne avant travaux

©AAPPMA 38



seuil des Rez sur la Drevenne après travaux

©AAPPMA 38

La fédération de pêche vous informe

La Romanche se dessine un nouvel équilibre,
entre hydroélectricité et continuité écologique de la vallée.



Inauguration des travaux de renaturation des Clavaux - Octobre 2021



Barrage des Clavaux

Suite à la mise en service de la nouvelle centrale hydroélectrique de Gavet en 2020, cette nouvelle phase des travaux s'ouvre, répondant ainsi à :

Des ambitions de renaturation des berges et anciens sites industriels d'exploitation hydroélectrique et,

Pérennisant la continuité écologique sur les 10 kilomètres du bassin versant de la vallée de la moyenne Romanche.

Un projet auquel la FDAAPPMA de l'Isère et son président Hervé BONZI, ont été associés dans ses phases de réflexion et conception des solutions de maintien de la continuité écologique. Laurent ROY de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse précise qu'« un bon équilibre hydro-morphologique de la Romanche doit permettre de répondre aux enjeux écologiques de qualité de l'eau et aux enjeux industriels hydroélectriques avec une exploitation mesurée de la ressource en d'eau ». Entre 2021 et 2024, 5 barrages et 3 anciennes centrales seront déconstruits, grâce à la mise en service de la centrale hydroélectrique « nouvelle génération » plus performante à Gavet.

Le barrage des Clavaux, un chantier représentatif des ambitions de renaturation du projet de protection du milieu aquatique.

C'est sur le site du barrage des Clavaux que la 1^{ère} pierre a été déposée par Laurent PEROTIN, directeur d'EDF Hydro Alpes et Laurent ROY, directeur de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, financeur de ce projet de renaturation des Clavaux à hauteur de 3 millions d'euros. Les aménagements de cet unique barrage, maintenu dans un souci de stabilisation de la rivière et du village de la Salinière, met en lumière la prise de conscience collective des enjeux de gestion du milieu aquatique et piscicole de la rivière torrentielle. « Si nous empêchons les poissons de passer, nous les condamnons ! » a justement précisé le directeur de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. diversité de la biodiversité...

Retrouvez l'intégralité de l'article :

<https://www.pecche-isere.com/demantelement-des-barrages-de-la-romanche.html>

Tarif des cartes de pêche 2022

Bonne nouvelle, pour la deuxième année consécutive, les tarifs restent inchangés.

Pour rappel, voici les tarifs ci-contre :

CARTES DE PECHE	TARIFS	Validité sur les AAPPMA Réciprocitaires
INTERFÉDÉRALE (CHI)	100 €	Valable dans toute la France, SAUF Départements Non Réciprocitaires : 05-07-39-48-73-74
Personne MAJEURE	81 €	Valable dans le Département 38-Isère
Personne MINEURE (-18 ans)	21 €	Valable dans toute la France, SAUF Départements Non Réciprocitaires: 05-07-39-48-73-74
Découverte ENFANT (-12 ans)	6 €	
Découverte FEMME	35 €	
HEBDOMADAIRE (dont timbre CPMA)	33 €	(cartes exonérées de vignettes Halieutiques et timbre CHI)
HEBDOMADAIRE pour un membre d'une AAPPMA	20 €	
JOURNALIERE	13 €	Valable dans le Département 38-Isère

Retour sur les réunions de bassin versant

Retour sur les réunions de bassin versant prévues au printemps et reporté cet automne, le Conseil d'Administration de la Fédération a programmé 12 réunions de bassins versants.

Ces réunions, en comité restreint, permettent d'aborder divers sujets, moins généralistes qu'à la réunion des Présidents et plus ciblés aux regards des enjeux du secteur pour nos 68 AAPPMA.



Réunion de bassin versant
Sud Grésivaudan

photo extraite d'un article du
Dauphiné Libéré du 1/10/2021

Manipulation marquage alizarine

Dans le cadre de l'étude sur l'efficacité de l'alevinage de fond réalisé par la Fédération de pêche et le bureau d'études SCIMABIO Interface, plusieurs pêches électriques ont été réalisées cette année.

Les équipes salariées, ainsi que les bénévoles des AAPPMA volontaires (APGR pour la Sevenne et la truite de l'Oron pour le canal de Fayaret), ont procédé à plusieurs échantillonnages scientifiques dans le but de prélever 50 truites communes par station, d'âge 0+ (moins de 1 an). Les écailles ont-elles aussi été prélevées afin de confirmer l'âge des poissons pêchés. L'objectif était de cibler les poissons préalablement déversés et marqués à l'alizarine. Ce produit de marquage inoffensif pour les poissons, possède la propriété de se fixer sur les cartilages, ainsi que sur les parties osseuses telles que les otolithes.

Les poissons précédemment prélevés feront l'objet d'une extraction des otolithes (Sagittae) en laboratoire puis seront observés sous microscope UV (ultraviolet). La proportion d'individus marqués par station, nous renseignera sur l'efficacité d'alevinage. Un fort taux de poissons marqués sera indicateur d'une bonne efficacité d'alevinage et inversement. Les premiers résultats seront disponibles en fin d'année voir début 2022. Cette étude sera reconduite l'année prochaine auprès d'AAPPMA volontaires.



photo d'otolithes vu
à la loupe binoculaire

source : Institut
Océanographique de
Bedford / Canada

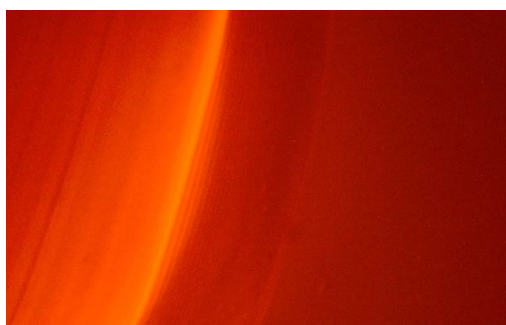


photo d'un otolithe
poncé vu à l'UV

source : XC LEHNA/
UMR CNRS 5023 /
France

Agenda

Avant le
31/12

Elections des AAPPMA

Judi
11/11

Concours coup américaine
aux Marais de Lancin

Mercredi
15/12

Lancement de la vente des
cartes de pêche 2022

Rédaction et photos :
Fédération de pêche et de protection des
milieux aquatiques de l'Isère

Conception :
ARPARA
Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes

Avec le soutien de :

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes